

1 Une pièce d'identité

Elle permet le recueil de votre identité

A chaque admission

Vous êtes identifié(e) par votre nom de naissance, votre nom d'usage, votre prénom, votre date de naissance et votre sexe. Tous ces renseignements sont confidentiels et ne peuvent être divulgués.

A votre entrée, votre dossier patient est créé grâce à une pièce d'identité valide avec photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour ...)

Attention ! Seule une identité juste peut vous assurer une prise en charge sûre et de qualité.

Aidez-nous à prendre soin de vous en les vérifiant.

Attention ! Seule une identité juste peut vous assurer une prise en charge sûre et de qualité.

Aidez-nous à prendre soin de vous en les vérifiant.

2 Un bracelet personnalisé et des étiquettes

Le bracelet atteste de votre identité à chaque étape de vos soins

Pour pouvoir vous reconnaître en toutes circonstances, y compris pendant votre sommeil, votre identité est inscrite sur votre bracelet.

Vos étiquettes

Chaque jour de nombreux actes médico-techniques sont effectués par les professionnels du CH des Pays de Morlaix.

Chaque traitement, chaque prescription, chaque acte doit impérativement être le votre.

S'assurer avant chaque acte l'exactitude de l'identité de chaque patient et ouvrir des procédures précises permettent aux professionnels d'éviter tout risque d'erreur.

Un questionnaire oral régulier



Il permet de vérifier votre identité et de répondre à vos interrogations

Plusieurs fois dans la journée, le personnel vous demandera votre identité. Ne soyez pas étonné, cette vérification systématique et répétée renforce encore la sécurité de votre identification et donc de votre prise en charge.

Vous aussi, à tout moment de votre séjour, soyez acteurs de votre prise en charge. **Aidez-nous à vous reconnaître à coup sûr!**

